

# RAPPORT FINANCIER Exercice 1<sup>er</sup> Avril 2023 – 31 mars 2024

## Présenté à l'AG de la Fédération Kohinos du 4 juillet 2024

Cher.e.s membres de la Fédération,

- Je suis Pascal Paquin, membre de Courts Circuits La Cagnole co-fondatrice de la Fédération,
- agissant en qualité de conseiller exécutif de la Fédération Kohinos, en charge de la trésorerie et des finances.
- Je vous présente ces comptes pour cet exercice conformément aux dispositions de l'article 9 de nos statuts.

Nous avons débuté cet exercice comptable le 1<sup>er</sup> avril 2023 et l'avons clôturé le 31 mars 2024.

Notre Fédération est dotée d'une commission trésorerie, d'un conseiller exécutif en charge de la trésorerie et des finances.

Les relevés du compte bancaire et toutes les pièces comptables sont à la disposition de tout membre sur notre site dédié <http://compta.kohinos.net/>.

Un relevé de trésorerie est communiqué à chaque Conseil collégial ainsi qu'un tableau d'analyse des contributions des membres selon les modules de fonctionnement ou de développement à financer.

Tous les éléments de bilan comptable sont aussi portés à la connaissance des membres sur cet autre site dédié <http://documents.kohinos.net/spip.php?article7>

Nous considérerons qu'une vigilance continue est apportée pour l'information de tout membre.

L'association tient donc l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont donc été saisies par Pascal Monseu, puis moi-même en qualité de trésorier et Pascal Monseu en qualité de comptable de la Fédération, avons vérifié les comptes qui vous sont présentés.

Remarques sur les comptes et la trésorerie :

Bilan

- 49.745 € de fonds propres, stable par rapport à l'exercice précédent,
- La trésorerie disponible était de 1.969,23 € au 31.03.23 au lieu de 2.045,26 € au 31.03.23

Compte de résultat

- 20.359,03 € de charges d'exploitation dont la plus grande part sont les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (16.433€) et

les coûts d'installation et de maintenance (2.100€) sont nos principales charges ; nos charges de fonctionnement (fournitures de bureau pour 0€ , frais bancaires pour 80€, assurance pour 117€, redevances pour brevet licence et marques 258,98 € - logiciel de comptabilité) demeurent très modérées. À noter que cette modération des charges d'exploitation a permis de dégager en trésorerie un don de 1.370 € de la Fédération pour à la Doume afin de contribuer au financement du noyau initial du logiciel.

- 3.390 € de produit : contributions volontaires des MLC membres et contribution de fonctionnement, soit un montant très inférieur (1/4) à l'exercice précédent
- ce qui entraîne un résultat déficitaire de 16.969 € Ce résultat négatif est d'un montant supérieur aux amortissements de l'année, notre fédération consomme de la trésorerie.
- Le bénévolat est valorisé cette année à hauteur de 8.673 € et constitue toujours la première des ressources.

Remarques générales du trésorier :

En conclusion :

Le prochain exercice devrait se dérouler sans empêchements de continuer ensemble mais, sans apports nouveaux et assez conséquents, nous ne pourrions ni réduire les déséquilibres entre les différents membres contributeurs, ni assumer tous nos projets de développement.

Nous soumettons maintenant à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat (-16.969,03 €) en report à nouveau.